

LES REACTIONS FACE A LA CRISE DES ANNEES 30 EN FRANCE ET AUX ETATS - UNIS

I – Les réactions de la France et des USA face à la crise présentent d'indéniables ressemblances

A – Une même réticence à prendre la mesure de la crise conduit à privilégier les politiques déflationnistes

* La prise de conscience de la gravité de la crise n'est pas immédiate : Hoover : « la prospérité est au coin de la rue ».

Tardieu : « La France est un îlot de prospérité dans un monde en crise ».

* L'attachement aux pol déflationnistes tradi :

Défense de la parité or de la monnaie.

Contraction des dépenses publiques (déflation Laval)

Protectionnisme (relèvement des tarifs douaniers en Fce et préférence impériale, Hawley Smooth tariff)

Mesures malthusiennes ds le domaine agricole.

B – La remise en cause du libéralisme classique et l'accroissement de l'intervention de l'Etat

Pol de gds travaux (Tennessee Valley Authority, plan Marquet).

Renoncement au maintien de la parité or de la monnaie (\$ flote dès 33, FRF dévalué en 36).

Aides sociales et rôle accru donné aux syndicats (accords Matignon, Wagner Act et Social Security Act).

II – Néanmoins, des différences entre les 2 pays apparaissent d'emblée

A - Une prise de conscience bcp + lente en France qu'aux USA

Chgement aux USA dès l'arrivée de Roosevelt au pvr en 1933.

Maintien d'une pol classique jusqu'en 1936 (déflation Laval est lancée en juin 1935), exaltation de la spécificité de la France...

B – Une façon de procéder très différente

New Deal a un caractère davantage incitatif que coercitif

Les gvts français privilégient la contrainte : décrets-lois de Laval, accords de Matignon qui st généraux).

III – Ces divergences s'expliquent par des situations pol, éco et soc très différentes entre les 2 pays

A – Face à la vieille démocratie américaine, une République française contestée

La résistance de la démocratie américaine face à la crise est en revanche remarquable.

Elle s'appuie sur une tradition démocratique ininterrompue dps l'indépendance de 1776. La stabilité des institutions démocratiques est, ds ce pays, impressionnante. Elle trouve sa source ds la puissance du consensus populaire autour de la constitution, des

institutions, des Pères fondateurs. Au-delà des conflits ponctuels, il n'y a pas de remise en cause d'un certain nb de valeurs : drts de prop, individualisme éco, libertés individuelles. L'absence d'antagonismes soc violents explique également en partie cette unanimité démo. Il y a certes ds les 30' des tentations populistes nourries par la misère. Ms cette rhétorique protestataire est paradoxalement un « extrémisme du centre », selon l'expression de l'historien P.Melandri (« la rhétorique populiste aux USA », in Vingtième siècle, 1997).., parce qu'il est fondé sur une foi profonde ds le syst démocratique et ds le rêve américain d'égalité des drts et des chances. L'écart entre cette croyance et la réalité s'explique selon les populistes par le comportement des élites qui pervertissent le syst. Ce n'est pas une césure de classe ms plutôt le citoyen moyen ctre les élites : intellectuels, patriciens, politiciens, bureaucrates...Ms ces mvts populistes, dt certains prospèrent pdt la crise (ex du sénateur de Louisiane Huey Long qui propose d'exproprier les riches), restent cpdt régionaux ; ils n'opèrent aucune jonction nationale.

A l'inverse, la fragilité des institutions françaises est patente : instabilité gouvernementale, contestation radicale des ligues ms aussi de l'extrême gauche... Du coup, les moyens d'action dt disposent les gvts français st faibles (11 ministères entre 34 et 35).

B – Face à l'inégale violence de la crise, un sentiment d'urgence inégalement partagé

Ampleur de la crise US explique que s'impose bcp + rapidement la nécessité d'une réponse ambitieuse et cohérente à une crise multiforme.

A l'inverse, maintien tardif en Fce d'indicateurs macro-éco peu alarmants. C'est aussi la marque d'une société peu industrialisée, encore très rurale par rapport à la soc US.

→ **ccl** : il y a bien ds les 2 pays prise de conscience + ou – tardive du rôle régulateur de l'Etat. Les USA de Roosevelt vont néanmoins bcp + loin et bcp + précocement ds cette direction que la Fce. En revanche, c'est curieusement la Fce qui, après la guerre, reprendra de façon systématique cette « découverte », alors que les USA des 50' ne connaissent pas vraiment l'émergence d'un Etat - Providence.